

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 avril 2025

Action Logement lance « Initiatives Accession », pour développer des projets innovants d'accession à la propriété

Action Logement propose depuis le 4 avril « Initiatives Accession », un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à recueillir des initiatives innovantes destinées à faciliter l'accession à la propriété abordable des salariés. Avec de nouveaux partenariats, le Groupe paritaire entend ainsi identifier et développer des montages financiers ou des mécanismes inédits permettant de développer l'accès à la propriété des salariés aux revenus modestes.

Pour Action Logement, l'accession abordable à la propriété des salariés, avec des prix inférieurs au marché privé et des processus d'achat sécurisés, est au cœur de ses missions d'utilité sociale. Étape essentielle d'un parcours résidentiel cohérent et ascendant, l'accession libère de surcroît des logements au sein des parcs locatifs sociaux, intermédiaires et libres, dans un contexte d'extrême tension.

En 2024, pour concrétiser leur projet de construction ou d'achat, plus de 14 000 salariés ont pu bénéficier du prêt Accession proposé par Action Logement Services, à taux réduit de 1 % et d'un montant maximum de 30 000 euros. Afin de sécuriser le processus d'achat, Action Logement Services leur propose également un service gratuit de conseil à l'accession, qui a bénéficié en 2024 à plus de 40 000 ménages.

Cet Appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier, pour les accompagner, des mécanismes et des montages innovants en matière d'accession. Les dossiers peuvent porter sur :

- Des formes d'acquisition telles que l'accession progressive ou différée, ou encore le démembrement, ainsi que sur des méthodes, notamment de financement, visant à faciliter l'accession abordable des salariés ;
- Des innovations permettant de concilier l'accession et les enjeux de mobilité professionnelle, qui seront étudiées avec une attention particulière ;
- Des solutions destinées à des catégories de populations larges ou ciblées et portant sur la vente au sein d'un parc existant, qu'il soit social, intermédiaire ou libre, ainsi que sur l'accession dans le neuf.

Dès le 9 avril 2025, Action Logement met à la disposition des porteurs de projets une plateforme web de mise en relation : <https://olab.actionlogement.fr/initiatives-accession>.

Jusqu'au 30 juin 2025, les candidats pourront y présenter brièvement leurs projets qui, après examen, pourront faire l'objet d'un partenariat de développement en faveur de l'accession à la propriété des salariés.

Pour le Groupe paritaire, favoriser les parcours résidentiels ascendants et soutenir l'accession sociale à la propriété sont des axes stratégiques majeurs. En complément des dispositifs tels que les prêts Accession et Travaux (21 707 délivrés en 2024) ou encore la vente aux locataires effectuées par les 50 filiales immobilières dans le neuf (2 117 en 2024) et dans l'ancien (4 518 en 2024), Action Logement a créé en 2019 l'Opérateur national de vente (ONV), structure dédiée à l'achat en bloc de logements du parc social en vue de leur revente prioritairement aux locataires occupants, au bénéfice des salariés et de tous les Opérateurs du logement social (OLS).

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire, réhabiliter et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, [d'économies d'énergie et de décarbonation](#), de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte [45 filiales dédiées au logement social, 5 filiales de logement intermédiaire](#) et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle en lien avec l'emploi. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer [des aides et des services](#) qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@ActionLogement](#) -  [Action Logement](#) -  [Action Logement](#)

CONTACTS PRESSE

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net